

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 39-351-1926 Permissions.

n° 39-351-1926

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

1 février 1926

Numéro JO

n° 351 du 01/02/1926

Date du numéro

1 février 1926

### TEXTE INTÉGRAL

une permission de trente Jours, dont quinze à solde entière et indemnisés est accordée au garde de 2 classe Heyeh Taneh, N° Mle 362; 2° Une permission de (trois mois, dont quinze jours J' solde enlière et indemnités quinze jours avec demi-solde sans indemnité de thalers et deux mois sans solde ni indemnité est accordée au coporal Adam Aoualé N°Mle 267.